

Journées Création et Reprise d'Entreprise

Dans un communiqué de presse diffusé hier, la Chambre des Métiers vient de rappeler que la promotion de l'esprit d'entreprise et l'encouragement à la création de nouvelles entreprises font partie d'une politique de diversification des activités économiques. Le secteur des PME constituerait une assise importante de l'économie luxembourgeoise, mais ne saurait se développer sans que de jeunes entrepreneurs ne relèvent le défi de créer respectivement de reprendre une entreprise.

Dans le contexte économique actuel, une importance primordiale revient aux PME comme facteur stabilisateur de l'activité économique. Plus que jamais, le succès de notre modèle de société dépend essentiellement de l'initiative entrepreneuriale et de la prise de risque – calculée – de personnes, créant ainsi des emplois, de la richesse et contribuant au développement de notre société. Le Gouvernement soutient toute initiative qui vise à stimuler l'entrepreneuriat. Ceci est d'autant plus important que de nombreuses entreprises de-

vront être transmises au cours des prochaines années.

La reprise d'entreprise constitue une autre priorité au sujet duquel il faut développer des actions spécifiques pour stimuler le transfert d'entreprises entre les générations. C'est dans ce contexte que la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, sous le patronage du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, organiseront fin novembre une série d'événements thématiques sur la création et la transmission d'entreprise.

La manifestation de lancement commune aura lieu le samedi 22 novembre 2008 de 8h30 à 15h00 dans les locaux de la Chambre des Métiers sur le thème des «Mesures de soutien offertes aux créateurs d'entreprise». Le but de cette journée est de rassembler en un même lieu les principaux acteurs intervenant dans la création d'entreprise, tel que les chambres professionnelles, la Mutualité d'aide aux artisans, la Mutua-

lité de cautionnement et d'aide aux commerçants, Luxinnovation et 1,2,3,Go, la SNCI, les banques et les conseillers d'entreprises.

Afin de permettre à un large public de s'informer sur tous les aspects de la création et de la transmission d'entreprise, les organisateurs ont choisi un samedi pour la manifestation de lancement. Le lundi 24 novembre, Luxinnovation organisera la séance d'information «Comment financer le démarrage et le développement d'une entreprise innovante?». Cette manifestation se déroulera de 17 à 19 heures dans les locaux de la Chambre des Métiers. Le mardi 25 novembre, le Guichet Unique PME invite à sa conférence intitulée «Comment présenter son dossier au banquier?». La conférence se déroulera de 14.30 à 17 heures à l'Hôtel International à Clervaux. Le mercredi 26 novembre, la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg organisera une conférence au sujet du «Statut social et fiscal du conjoint aidant». Celle-ci

se tiendra de 19 à 21 heures à la Chambre des Métiers.

Le vendredi 28 novembre, se tiendra à la Chambre des Métiers une conférence traitant des «Opportunités pour les entreprises luxembourgeoises dans la Grande-Région et au-delà». Cette manifestation qui est organisée par la Chambre des Métiers et Enterprise Europe Network se déroulera de 17 à 19 heures.

Finalement le mercredi 3 décembre, la Chambre de Commerce invite au «Jour de la franchise» qui se déroulera de 10 à 17 heures dans son Centre de Conférences. Cet événement sera axé autour de plusieurs ateliers présentant les différents aspects de ce concept commercial.

Toutes ces manifestations, qui s'inscrivent dans le cadre de la campagne «Trau Dech», seront accompagnées par une campagne médiatique dans la presse écrite, parlée et télévisée. Les programmes détaillés de tous les événements sont accessibles sur le «Portail entreprises»: www.entreprises.lu